

3.5.361 - TransfAIR

Outils transfrontaliers pour une gestion harmonisée de la qualité de l'air

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

ISSeP

Code postal : 7340

Ville : Wasmes

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
ISSeP	WA	935 255,97 EUR	467 627,98 EUR
AWAC	WA	384 887,51 EUR	192 443,75 EUR
ATMO Hauts-de-France	FR	1 104 110,75 EUR	552 055,37 EUR
DREAL NORD PAS DE CALAIS	FR	OP associé	OP associé
Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)	VL	325 436,89 EUR	162 718,44 EUR
Agence de l'Eurometropole Lille-Kortijk-Tournai	VL	OP associé	OP associé
Bruxelles Environnement	VL	OP associé	OP associé
TOTAL		2 749 691,12 EUR	1 374 845,54 EUR

3. RESUME

Si la Directive 2008/50/CE fixe les exigences en matière de qualité de l'air pour améliorer la santé humaine et la qualité de l'environnement et impose une information du public, elle laisse toute souveraineté aux états membres dans le choix des outils de gestion et la mise en oeuvre des actions sur leurs territoires.

Dans la zone transfrontalière concernée par le projet, chacune des régions (Flandre, Hauts de France, et Wallonie) subit le même type de pollution atmosphérique mais adopte des méthodologies et des outils qui lui sont propres dans la gestion de la qualité de l'air. Cet état de fait entraîne une disparité et une incohérence dans l'information transmise aux citoyens de la zone transfrontalière, pouvant entraîner une incompréhension chez ces derniers mais également, laisser croire que les informations produites sont peu fiables et s'en désintéresser.

Confrontés à cette incohérence, et dans le but d'un retour optimisé et réaliste vers les populations du territoire transfrontalier concerné, les opérateurs du projet, acteurs et/ou gestionnaires de la qualité de l'air des trois régions, ont décidé d'unir leurs efforts, de confronter leur savoir et leur savoir-faire, pour travailler en complémentarité à l'élaboration d'outils pour une information et une communication harmonisée vers les populations.

La création d'une plateforme d'échanges et de mise en commun de données, la diffusion d'informations claires et homogènes sur la zone d'étude et la communication engageante à destination du citoyen pour l'inciter à collaborer aux observatoires et à modifier son comportement pour une meilleure qualité de l'air vont dans ce sens.

Au-delà de la mise en commun de ressources et de moyens, et d'une homogénéisation de l'information diffusée au niveau du territoire de l'eurorégion, le projet vise aussi une récolte de données originales et nouvelles puisqu'elle s'appuiera en partie sur une mobilisation citoyenne. Ceci conduira à une conscientisation des populations, permettant à ces dernières d'endosser le statut de citoyens responsables, acteurs du développement durable sur le territoire transfrontalier concerné.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/04/2019

Date de fin : 31/03/2022

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Protection et amélioration de la biodiversité, protection de la nature et infrastructure verte

6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

30 novembre 2018